

COMMUNIQUE DE PRESSE

Horaire modifié et liaison avec Bienne

L'association Noctambus Neuchâtel a tenu récemment son assemblée générale dans le caveau du Château de Cressier. Elle a élu Jim Sordet, représentant du Parlement des jeunes de Neuchâtel et conseiller général à Corcelles-Cormondrèche, à la vice-présidence en remplacement de Baptiste Hunkeler qui ne se représentait pas. Michele Barone, 22 ans, également membre du Parlement des Jeunes et étudiant en droit à l'Université de Neuchâtel, est devenu secrétaire à la place de David Hodel qui ne se représentait pas non plus.

L'assemblée générale a par ailleurs décidé de légèrement modifier l'horaire de deux lignes du Noctambus. Au lieu de partir à 2h15, les bus des lignes Est et Ouest partiront avec 5 minutes d'avance, à 2h10. L'horaire 2013 entrera en vigueur dès ce vendredi 14 décembre 2012. Il est consultable sur : <http://www.noctambus-ne.ch>

Autre information importante : le Noctambus ne circulera pas le lundi 24 décembre, le mardi 25, le mercredi 26, le lundi 31, le mardi 1^{er} janvier et le mercredi 2 janvier. En revanche les week-ends du 28-29 décembre et du 4-5 janvier, il circule selon l'horaire habituel.

Nouvelle liaison avec Mooliner

L'Association Noctambus collabore avec le Mooliner – l'équivalent bernois du Noctambus – afin de mettre en place une liaison entre Neuchâtel et Bienne. Cette liaison permettra aux noctambules de rentrer de Bienne à Neuchâtel et vice-versa en changeant de bus à La Neuveville à 2h40. Pour ce faire, il s'agira depuis Neuchâtel d'emprunter le bus du Littoral Est à 2h10 pour La Neuveville et depuis Bienne, la ligne M33, à 2h15.

Cette liaison sera effective dès le vendredi 14 décembre 2012 et circulera chaque week-end selon l'horaire usuel du Noctambus. Un billet commun n'est pas envisagé mais l'utilisateur devra acheter un billet pour chacun des deux bus nocturnes. Le trajet « Bienne – La Neuveville » coûte 10 francs et celui entre « La Neuveville et Neuchâtel » 7 francs. Le coût total pour l'utilisateur sera donc de 17 francs.

Neuchâtel, le 12 décembre 2012

Michele Barone
Secrétaire de
l'Association du Noctambus